

22-23 juin 2021

Le Congrès Télétravail apporte sa vision sur le rôle central du DRH face aux défis à relever pour réussir la transformation des modes de travail de demain

Le Congrès Télétravail en tant qu'observatoire des tendances sur ce sujet révèle une analyse sur l'évolution des modes d'organisation pratiques dans les entreprises et le regard porté sur le télétravail par les DRH depuis la crise. Il dresse un état des lieux des politiques du travail à distance avant la crise COVID, comment le confinement a révolutionné et accéléré sa gestion pour les DRH, quelles sont les perspectives à l'ère post-Covid ?

Ce premier congrès professionnel 100 % dédié au télétravail se tiendra du 22 au 23 juin 2021 en format hybride : en présentiel 150 congressistes pourront assister aux conférences au Centre de Congrès de Lyon mais aussi en distanciel.

Cet événement est destiné aux Directeurs des Ressources Humaines qui souhaitent obtenir des réponses et des solutions concrètes au travers d'études de cas, de retours d'expériences et d'apports théoriques sur les thèmes suivants : management, droit du travail, cadre réglementaire, risques psychosociaux, recrutement, pilotage de la performance, modèle d'organisation, mobilité géographique.

Comment la pandémie a impulsé une nouvelle approche du télétravail et a mis les DRH au cœur des évolutions de ce mode de travail ?

Au début des années 2000, le télétravail fait son apparition et connaît depuis un an une véritable révolution. Bien souvent, les chefs d'entreprise ne faisaient pas confiance à cette évolution des conditions de travail mais la culture des entreprises a dû se transformer pour assurer la continuité de l'activité. Très plébiscité par les salariés au départ, le télétravail a également montré son côté sombre : équilibre entre vie personnelle / vie professionnelle difficile, isolement, perte de repères, management inadapté, risques psychosociaux. Ces éléments prouvent que, même si le télétravail représente une évolution favorable pour les salariés, il n'est pas non plus un dispositif idéal, utilisable à l'infini et convenant à tous les salariés ou pour toutes les tâches de l'entreprise.

Dans ce mode de travail, les DRH se trouvent sous les projecteurs, ils ont dû faire preuve d'agilité pour faire évoluer rapidement leur politique en matière de télétravail.

Télétravail avant la crise Covid : le défi de la confiance

L'approche française, celle du présentisme, n'est pas synonyme de performance ou d'efficacité bien au contraire... En France certains cadres ont pris l'habitude, pour être bien vus de leur hiérarchie, de rester au bureau tard le soir. La culture d'Europe du Nord ou des États-Unis est aux antipodes de cette approche passiviste. Dans ces pays, si la personne reste travailler tard le soir, c'est plutôt un signe de sous-performance. L'arrivée du télétravail fait voler en éclats cette conception bien française car le salarié n'est effectivement plus sous la surveillance visuelle de son responsable. Finalement, **cette pandémie aura eu pour effet d'accélérer la transformation culturelle du management dans les entreprises en France.** La valeur ajoutée du manager est différente dans un contexte de travail à distance : il doit faire confiance, ne contrôle plus les horaires, son but est d'être le catalyseur qui facilite l'exécution des tâches et la performance d'une équipe.

Année 2020 : la révolution télétravail, en accéléré

Pour les directions de ressources humaines, le confinement en mars 2020 a été un véritable cataclysme. Du jour au lendemain, elles ont dû faire face à des collaborateurs qui se sont retrouvés à domicile. Les services informatiques ont dû mettre en place des logiciels, des répertoires partagés, des plateformes permettant à tous de se connecter à distance pour partager des documents, se retrouver sur des réseaux sécurisés en vidéo pour travailler ensemble. Certaines entreprises ont mis peu de temps pour équiper leurs salariés tandis que d'autres, moins avancées dans la vie de la dématérialisation, ont eu plus de mal à franchir le cap. Des plateformes comme Zoom ou Teams ont révolutionné la façon de travailler. **La difficulté a été double : mettre en place ce dispositif en urgence et suivre les salariés dans la durée.** Les salariés ont découvert la satisfaction de travailler à domicile, en évitant le temps de transport quotidien mais ils ont également dû faire face aux problèmes de promiscuité dans leur logement : avec un conjoint qui travaille à distance également et/ou des enfants qui ne sont pas à l'école. Certains autres profils, les célibataires principalement, ont beaucoup souffert de la solitude générée par les périodes de confinement. **Petit à petit, le télétravail s'est professionnalisé, avec des bonnes pratiques transmises par les directions ressources humaines, des conseils, des formations, de l'accompagnement dédié.**

Les perspectives de l'ère post-Covid : le souci de l'expérience collaborateur

Le retour sur expérience de la période pandémique est extrêmement riche pour les entreprises. Elles ont pu ainsi tester, dans des conditions variables, différents degrés de travail à distance. Ce qui apparaît très clairement, c'est qu'un à deux jours de télétravail est satisfaisant pour les collaborateurs. Ces jours de travail à distance permettent même plus d'approfondissement, sur des sujets pour lesquels de la réflexion est nécessaire. Certaines études menées ont montré que **la productivité des salariés en télétravail est plus élevée** que lorsque les salariés sont dans l'entreprise. Cela est dû notamment au développement des Open-Space qui peuvent nuire gravement à la capacité de concentration. Cependant, il est important, selon les témoignages des salariés eux-mêmes, de conserver des moments où la communication informelle dans l'entreprise peut s'établir où le collectif se retrouve.

En réalité, les DRH se sont aperçus que la volonté de télétravailler s'inscrivait dans un mouvement plus large de flexibilisation souhaitée par les collaborateurs. Le travail à distance s'inscrit dans ce souhait de "customiser" cette expérience collaborateurs : c'est l'idée d'avoir des avantages à la carte. Par exemple : 2 jours de télétravail par semaine, une mutuelle qui couvre ma famille, un portable professionnel et un abonnement au club de gym.

C'est effectivement l'expérience collaborateur qui est en jeu et la capacité de l'entreprise à attirer et retenir ses meilleurs talents. Pour retenir les talents, pour motiver et pour favoriser la performance, l'employeur doit faire une proposition attrayante, personnalisée et évolutive pour les collaborateurs. Sur l'aspect télétravail, on observe notamment que certains salariés souhaitent travailler depuis leur domicile alors que d'autres préféreraient le faire dans un tiers-lieu. D'autres salariés, peut-être plus isolés, favorisent la présence au bureau. **La flexibilité est donc de mise pour pouvoir répondre aux attentes des collaborateurs et favoriser leur épanouissement.**

L'engagement des salariés : le nouveau défi des DRH

Valoriser l'expérience collaborateurs est un des objectifs prioritaires des directions ressources humaines aujourd'hui. La confiance entre employeurs et salariés s'est renforcée pendant la durée de la crise sanitaire. Pour obtenir la meilleure performance de l'organisation, les entreprises doivent miser sur l'engagement, l'attachement des collaborateurs à l'entreprise dont ils doivent être les ambassadeurs. Cet engagement passe par **une expérience collaborateurs optimale** sur laquelle les DRH doivent travailler. C'est leur principale mission pour les années qui viennent.

**Le premier congrès professionnel 100 % dédié au télétravail
et à ses nouveaux enjeux**

RESSOURCES HUMAINES – IT – IMMOBILIER

Le Congrès Télétravail est **le premier événement professionnel dédié aux impacts du télétravail au sein des organisations publiques et privées pour les fonctions RH, IT et immobilier**, qui couvre tous les thèmes liés à cet univers.

Pendant ces 2 jours de congrès plus d'une centaine d'acteurs et experts du domaine, leaders d'opinion, économistes, PDG, DG, DRH, DSI, juristes, avocats, sociologues, psychologues, philosophes vont animer **18 conférences et 12 ateliers** afin d'apporter des réponses claires et des solutions concrètes, au travers d'apports théoriques, d'études de cas et de retours d'expérience.

Le congrès Télétravail propose un programme, en hybride soit **en présentiel depuis** le Centre de Congrès de Lyon, soit **en distanciel**, qui permet de déployer sereinement le télétravail au sein des organisations avec :

- **Conférences interactives avec questions/réponses** : 2 plénières et 16 conférences pour appréhender les enjeux du développement et la pratique du télétravail.
- **Ateliers thématiques gratuits** pour s'informer sur les Best Practices,

POUR RÉSERVER

Pass présentiel ou distanciel : <https://www.congresteletravail.com/inscription>

- Pass pour accéder à 1 conférence : 59 €HT
- Pass Premium pour accéder à 5 conférences et plus : 249 €HT
- Pass 2 jours présentiel : 299 €HT

Congrès Télétravail

22-23 juin 2021
9h00 - 18h00
+ 120 intervenants
30 conférences et ateliers

www.congresteletravail.com

contact@teletravail.com

PLÉNIÈRES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE

mardi 22 juin

11h-12h30

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Le bouleversement par l'inédit. Comment repenser notre rapport au travail à l'ère post-Covid ?

La crise sanitaire à laquelle nous faisons face est inédite ! *Le télétravail* est devenu, alors, une option possible à l'aide et au maintien d'activités et de services, même si tous les métiers ou activités économiques ne sont pas éligibles à ce type d'organisation du travail. Le fait est qu'il y a un *avant* et un *après*, et qu'il est impérieux d'en tirer les conséquences et leçons car la mise au premier plan de l'usage généralisé du télétravail soulève voire révèle d'autres enjeux plus structurants pour notre société et l'organisation du travail.

Intervenants :

- Benoît Serre – Vice-président Délégué National - ANDRH
- Catherine Pinchaut – Secrétaire nationale – CFTD
- François Bonnet – Assureur - Représentant COMEX 40 - MEDEF
- Yves Grandmontagne – Président – Lab RH
- Albert David - Délégué à la transformation pédagogique et aux projets innovants – Université Paris-Dauphine, PSL

mercredi 23 juin

15h30-17h00

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

« Travailler n'importe quand, n'importe où ». Vers quel cadre réglementaire international ?

Ne sommes-nous pas en train de voir émerger une révolution souterraine qui ne dit pas son nom avec la généralisation massive du télétravail et des outils numériques ? Certes la distanciation physique pour le collaborateur n'est pas chose nouvelle, et cette pratique est présente dans la gestion et l'organisation du travail depuis de nombreuses années en France ; même si en 2017, la France se situait au 7^e rang de l'Union européenne avec moins de 16% de travailleurs qui avaient recours occasionnellement à cet usage.

On peut lire que la plupart des salariés souhaitent l'extension du télétravail, voyant dans le caractère pérenne de cette possibilité un gain de liberté supplémentaire. Dès lors, une question fondamentale se pose dans notre rapport au travail et à l'idée d'une évolution (ou révolution ?) de son cadre réglementaire. Le statut du salariat s'élabore avec la 2^e révolution industrielle et les lois ouvrières Viviani de 1906. Aujourd'hui, le lien de subordination pour le salarié doit être réinterrogé et questionné par tous les acteurs politiques, économiques et sociaux avec sa contrepartie qu'est la rémunération, à contrario des indépendants qui tirent leurs subsides de contrats commerciaux, souvent payés à la tâche (cf. la « gig economy »). Mais qu'en est-il du cadre réglementaire à l'échelle internationale, des propositions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), des positions de la France sur ces sujets ? Le télétravail ne serait-il pas alors le cheval de Troie d'une révolution qui ne dirait pas son nom ? Les débats sont ouverts.

Intervenants :

- Marieke Louis – Maîtresse de conférences - Sciences Po Grenoble – Lab PACTE
- Jean-Emmanuel Ray – Juriste, Professeur de Droit de Paris I-Panthéon Sorbonne – Membre du Club des Juristes

9h30-10h30 Conférence

Les outils du télétravail : une dématérialisation de la relation. Enjeux, apports et limites

Le télétravail est une forme d'organisation du travail utilisant des technologies numériques. Quels sont les enjeux existants et à venir de cette « dématérialisation de la relation » ? Quels en sont les apports et les limites ? Cette table-ronde posera les éléments essentiels d'un débat d'aujourd'hui et de demain.

Intervenants :

- Olga Dernovaya – Responsable Marketing - CEO VISION
- Gauthier Toulemonde – Président - WEB ISLAND
- Vincent Dupin – Fondateur - IntoTheTribe - Représentant LAB RH
- Thomas Fauré – Président - WHALLER - Représentant TECH IN France

9h30-10h15 Conférence

Télétravail dans l'ère post-Covid : un moyen pour « faire grandir » les entreprises ?

Le télétravail fait désormais parti des « outils » dont dispose l'entreprise dans sa gestion de l'organisation du travail. L'un des enjeux est de trouver un juste équilibre entre la performance économique de l'entreprise et la QVT. Sa généralisation forcée durant les longues durées des confinements a été, finalement, une formidable opportunité pour réinventer les modes d'organisations et de management des entreprises. Quelles seraient les conditions pour que l'entreprise puisse générer le cercle vertueux que beaucoup appellent ?

Intervenants :

- Blaise Heurteux – Associé Fondateur - HBS Research – Représentant TECH IN France
- Jean Pouly – Expert en économie numérique, Université Lyon
- Emmanuel Baudoin – Professeur associé - IMT-BS – Institut des Mines-Télécom Business School

11h30-12h00 Atelier BEEKAST

Comment garantir la bonne exécution du travail et maintenir l'engagement des collaborateurs ?

Télétravail massif, soudain et subi, ainsi que la succession de confinements, ont fait émerger deux nouveaux enjeux majeurs pour les managers : garantir la bonne exécution du travail et maintenir l'engagement des collaborateurs

Intervenants : Gabriel Sastre, Customer Success Manager, Beekast et Noémie Royer, Directrice Pôle Expérience Salariés, ACEMIS

12h15-13h
Conférence

Le télétravail comme source de valeur pour l'entreprise et le collaborateur ? Mythe ou réalité ?

Le télétravail comme nouvelle forme de travail ? Peut-être, mais toutes les entreprises ne veulent pas ou ne souhaitent pas en faire une généralisation débridée. Et un dispositif-télétravail serein et réussi doit passer par un accompagnement organisé et structuré. Le télétravail sera qu'on le veuille ou non un référentiel voire un critère de sélection pour les talents à l'embauche. Il affecte l'ensemble des éléments du système : aussi bien l'organisation en tant que telle et ses modalités d'existence que les acteurs : managers, managés, équipes... Le télétravail vient remettre en cause des pratiques parfois ancrées dans des us et coutumes voire des croyances qui ont bien souvent la vie dure. Un des intérêts du télétravail est qu'il polarise des enjeux autour de valeurs : aussi bien dans l'aspect économique que dans la nature du lien contractuel qu'il permet d'établir ou de redéfinir. Mais où en sommes-nous ? Du côté du mythe, de la réalité, ou dans un entre-deux ?

Intervenants :

- Michel Barabel – Directeur des publications – Lab RH
- Patricia Wendling - Directrice - H/F Human Factor
- Patrick Levy-Waitz – Président – Fondation Travailler autrement
- Sarah Boudhabhay – Head of Culture & Responsibility – ManoMano

13h15-13h45
Atelier ARACT

« Objectif télétravail » : un dispositif pour accompagner les TPE-PME

Vous êtes une entreprise de moins de 250 salariés et vous souhaitez être accompagnés sur le sujet du télétravail afin de tirer des enseignements de la période actuelle et d'inscrire dans la durée une démarche de pérennisation du télétravail ? Par le biais du dispositif Objectif télétravail, le réseau, le réseau Anact-Aract vous propose un accompagnement gratuit, en mobilisant les consultants retenus dans le cadre de ce dispositif national porté par le Ministère du Travail. Offre d'appui, modalités d'accompagnement, méthodologie et outillage seront présentés par l'Aract Auvergne – Rhône-Alpes à l'occasion de cet atelier.

Intervenant : Damien Granier – Chargé de mission Site de Clermont-Ferrand – Aract Auvergne Rhône-Alpes

14h00-15h00
Conférence

Droit du travail et télétravail : vers quelles (r)évolutions du cadre réglementaire ? Enjeux et obligations pour l'entreprise

La situation exceptionnelle que nous vivons, liée à la crise sanitaire et à son impact sur l'organisation du travail, pourrait-être une formidable opportunité pour mettre au centre de nos discussions des dossiers restés en jachère ou traités dans l'urgence. Quelles sont les récentes évolutions réglementaires ? Et au-delà du cadre réglementaire existant, comment les acteurs sociaux des entreprises peuvent s'emparer de ce cadre pour l'adapter à leurs enjeux locaux ? Comment construire et installer, dans le respect des obligations réglementaires, des processus de négociation à l'échelle locale ?

Intervenants :

- Magali Dubois-Wild – Chargée de mission – Site de Clermont-Ferrand – Aract Auvergne - Rhône-Alpes
- Caroline Diard - Professeur associé en Management des RH et Droit, EDC Paris Business School, Membre de l'AGRH, Membre du comité d'orientation du laboratoire de l'égalité
- Valérie Roulleau – Déléguée aux affaires sociales – Syntec Numérique
- Myriam Adjerad – Avocat associé, Spécialiste droit du travail - ADJERAD AVOCATS
- Sébastien OLIVIER - Directeur du Développement et de l'Innovation - CONSUEL

14h00-14h45

Conférence

Bureaux et télétravail : du bien-être du collaborateur à l'optimisation des m²

A la veille du deuxième confinement, on pouvait lire dans la presse « La révolution du télétravail bouscule l'immobilier de bureau », annonçant en même temps un risque fort de voir chuter la location de mètres carrés. Qu'en est-il réellement ? Une chose est sûre : *le bureau* est au cœur des débats aussi dans son usage et l'organisation du travail qu'en valeur au titre d'actifs. Cette évolution oblige entreprises, promoteurs, investisseurs, foncières... à s'interroger sur cette équation bien-être du collaborateur, performance économique et optimisation des surfaces à l'ère post-pandémie et présence accrue du télétravail.

Intervenants :

- Benoit Serre – Vice-président Délégué National – ANDRH
- Susanne Rouzard – Directrice Immobilier Territorial – ORANGE Sud Est – Représentante ADI
- Alexia de Bernardy – Présidente – WEBOX - Représentante LAB RH

Mardi 22 juin 2021 – Forum 1 – 15h00-15h30

Atelier BeeMyFlex

Comment bien gérer l'organisation hybride de ses équipes entre le distanciel et le présentiel ?

Ces 12 derniers mois ont joué un rôle essentiel dans le changement de paradigme de l'activité professionnelle, en accélérant l'intégration du télétravail dans le quotidien des équipes. Cette nouvelle variable est devenue un enjeu crucial pour les entreprises soucieuses de maîtriser la productivité de leurs collaborateurs et de prévenir des risques psycho-sociaux. Aussi de nouveaux accords ont-ils été élaborés au sein des entreprises, visant à mettre en place un modèle hybride du travail. Pour s'assurer que cette organisation sera efficace et pérenne, les responsables des Ressources Humaines et les managers ressentent maintenant un urgent besoin d'outils : pour gérer la répartition de leurs collaborateurs entre distanciel et présentiel, pour s'assurer de leur bien-être et pour garantir la cohésion des équipes.

C'est pour répondre à ce nouveau défi que BeeMyFlex a conçu une solution web et mobile, simple et performante. Elle vous invite à entendre le témoignage d'un de ses clients, Capital Ressources, un des leaders du recrutement à Paris.

Intervenants :

- Benjamin LEROUX – Fondateur – BeeMyFlex
- Philippe SAIMPERT – Chef d'entreprise – Capital Ressources

15h30-16h30

Conférence

Collectivités et télétravail : quels impacts pour le management public ?

Même si le télétravail faisait déjà parti des « outils » de gestion de l'organisation du travail au sein des organisations publiques, la crise sanitaire a marqué un temps fort, pour ces dernières, dans leur capacité à réagir vite, à mettre en place les outils et dispositifs nécessaires pour maintenir une qualité de service public.

Chaque collectivité a ses contraintes propres et sa taille joue un rôle non négligeable dans le choix des options auxquelles elle peut avoir recours. Car en grande partie la réalité organisationnelle semble être le même que pour le secteur privé. Mais qu'en est-il réellement ? Le télétravail peut être un vecteur de questionnements. Quels sont les impacts pour le management public face à cette obligation de faire évoluer ses dispositifs de manière pragmatique avec la nécessité de maintenir une qualité de service et une objectivation des résultats ?

Intervenants :

- Jérôme Bertin – Responsable Développement et Innovation – Aract Auvergne-Rhône-Alpes
- Lionel Diliakou – Directeur des Ressources Humaines - Tours Métropole et Ville de Tours, Représentant de l'ANDRHDT
- Aude Fournier - Vice-présidente de l'Association des DRH des grandes collectivités et DGA Partenaire et Ressources au Département du Nord
- Carine Faure – Directrice des Ressources Humaines – Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

7/12

CONTACTS MÉDIAS
Agence COROMANDEL

Alexandra Langlois
T 06 62 88 36 90
a.langlois@coromandel-rp.fr

Jérôme Aubé
T 06 29 82 76 55
j.aube@coromandel-rp.fr

16h00-16h30

Atelier Le Lab RH

« Il n'y a pas que Zoom dans la vie : panorama des innovations pour travailler ensemble et à distance »

Si la crise sanitaire nous a montré les limites de nos méthodes de travail traditionnelles, elle a aussi favorisé l'émergence de nouvelles solutions pour mieux travailler ensemble et ce, même à distance ! Au cours de cet atelier, Le Lab RH va revenir sur les différentes solutions qui existent et qui répondent aux multiples enjeux RH malgré la distance : onboarding, prise de pouls des équipes, digitalisation des process administratifs, méthodes de collaboration inclusive, mises en relation de collaborateurs, chatbots, visioconférences augmentées et bien d'autres... !

Intervenant : Clément Lemainque - Startups Ecosystem Manager – Le Lab RH

Le télétravail : un levier d'attractivité « nécessaire » pour de futurs recrutements ?

Pouvons-nous faire marche arrière et revenir à une organisation du travail « sans télétravail » ? Cela semble impossible surtout à la lecture des nombreux sondages qui plébiscitent la généralisation de cette pratique. Pourtant un tel engouement doit être évalué au regard du maintien voire de la progression de la performance économique de l'entreprise. Qu'en est-il du côté du collaborateur et plus particulièrement des futurs recrutés ou qui vont arriver sur le marché de l'emploi ? Quel rapport ont-ils avec le télétravail, et de manière plus générale avec cette évolution possible de la relation contractuelle avec l'entreprise ? Est-ce que demain le recruteur devra d'office intégrer voire faire valoir le télétravail comme clé d'attractivité ? Le débat est ouvert.

Intervenants :

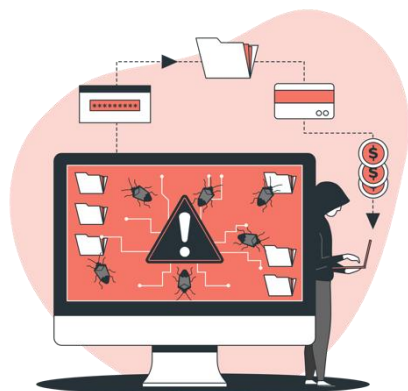
- Patrick Favre – Directeur exécutif – MICHAEL PAGE - Représentant Lab RH
- David Beaurepaire – Directeur délégué – HELLOWORK - Représentant Lab RH
- Damien Saillard – Associé – Cabinet MERMOZ & Associés
- Stéphane Thery - Business Developer, Chef de projet du Label WIWO – Incitu

Cybermalveillance : comment s'en prémunir ? Enjeux, outils, méthodes

Internet est central dans la révolution de nos moyens d'accès à l'information, à la communication, à la relation et à tous les usages qui en découlent. Le revers de la médaille est que cet outil comporte de nombreux risques et au premier chef celui de la *cybermalveillance*, aussi bien pour le particulier que pour les institutions et entreprises. Avec la pandémie du Covid, l'état d'urgence de devoir maintenir une activité économique et sociale, et l'instauration du télétravail a obligé les entreprises à répondre, parfois précipitamment, à ces nouveaux besoins, et à ouvrir leurs dispositifs informatiques sans toujours pouvoir garantir l'étanchéité totale de leur système en termes de sécurité. A l'occasion de la conférence sera présenté le « Dispositif National de sensibilisation, de prévention et d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance ». Cette table-ronde posera la question des enjeux, expliquera comment se prémunir de tels risques, et proposera méthodes et outils disponibles et opérationnels.

Intervenants :

- Arnaud Lordet – Chef de projet, Finance PME – Croissance externe – Transmission d'entreprise - CPME Auvergne-Rhône Alpes
- Stéphane Prévost – Expert en produits de sécurité – STORMSHIELD, Représentant TECH IN France
- Luména Duluc – Déléguée générale – CLUSIF
- Laurent Verdier - Chargé de mission sensibilisation - risque cyber - CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR



9h00-10h00 Conférence

Risques psycho-sociaux : comment résoudre la « face cachée du télétravail » ? Outils et méthodes

Au-delà des bienfaits de l'usage et de la généralisation du télétravail (productivité, autonomie, équilibre vie privé-vie pro... réduction du temps de transport), il pourrait aussi révéler une « face cachée » avec des effets dévastateurs pour nombre de collaborateurs qui passé le temps de la découverte et de l'acclimatation à cette nouvelle pratique prennent conscience des risques psychosociaux que le télétravail peut générer (stress, insomnie, isolement social, allongement de la durée du travail...).

Des études montrent aussi les risques d'augmentation d'addictions (écran, tabac, alcool). Et ces écueils sont d'autant alarmants que plus de 75 % d'entre eux sont convaincus de la pérennité du télétravail dans l'ère post-Covid.

L'identification et l'accompagnement de situations de détresse ne sont ni simples ni aisés à accompagner. Aussi, quels peuvent être les outils et méthodes à activer pour prévenir et accompagner les salariés ?

Intervenants :

- Léopold Denis – Chief Operating Officer - MOODWORK
- Caroline Diard - Professeur associé en Management des RH et Droit, EDC Paris Business School, Membre de l'AGRH
- Ivan Mattioni – Consultant RPS - Cabinet Stimulus
- Hervé Rabec – Directeur général - SEST - Service aux Entreprises pour la Santé au Travail
- Me Jean-Michel Mir – Avocat associé –CAPSTAN Avocats – Partenaire du Club des Juristes

9h00-9h45 Conférence

Télétravail : modèles d'organisations vs performance de l'entreprise. Enjeux et perspectives

Modèle hybride, le tout 100%... les pratiques et propositions d'organisations ou de réorganisations de la gestion du travail émergent à la suite des états d'urgence et de multi-confinements. Les besoins des uns ne sont pas forcément ceux des autres si nous regardons sur une plus longue durée, par exemple, la performance économique d'une entreprise.

Répondre dans l'urgence à une situation de crise a rendu possibles ou plus compréhensibles différents types d'organisations du temps et de la relation du collaborateur avec son entreprise. Cela a été l'occasion pour certains d'en faire un slogan publicitaire : « 100% télétravail », pour d'autres de prendre des mesures fortes que l'on peut imaginer irréversibles. D'autres enfin, au contraire, peut-être plus attentistes et prudentes veulent évaluer sur une plus longue durée l'impact qu'une généralisation du télétravail peut avoir sur la performance économique de l'entreprise : maintien de l'activité, augmentation du CA, optimisation de la masse salariale...

Se pose alors la question de la réversibilité ou non d'un dispositif très favorable au télétravail. La question est complexe avec de nombreuses variables et acteurs qui n'ont jamais été confrontés à une telle situation. Cette table-ronde sera l'occasion d'exposer les enjeux et de poser l'hypothèse d'une baisse de la performance liée au télétravail.

Intervenants :

- Charles-Henri BESSEYRE des HORTS – Professeur émérite HEC Paris – Président AGRH
- Dario SPAGNOLO - Président et co-fondateur – O'clock
- Kevin DUCHIER – DRH – Agence Germinal
- Yaëlle DARSA LANEN - Directrice des Territoires - BPI Group

10h30-11h30

Conférence

Territoires : « Venez télétravailler chez nous...nous avons aussi Internet ! ». Péri-urbain et ruralité. Retours d'expérience

La couverture numérique de l'ensemble des territoires a offert de nouvelles perspectives d'attractivité pour des zones éloignées des grands pôles économiques urbains. L'expérience collective vécue du confinement a incité certains concitoyens à réenvisager leur lieu de vie, et l'on a vu dans les semaines qui ont suivi le déconfinement des vellétés pour certaines familles de vouloir « migrer » en périphérie voire plus loin pour bénéficier d'habitat plus spacieux et d'un cadre de vie moins urbanisé. Cet effet d'aubaine n'est pas suffisant pour qu'il y ait un réinvestissement massif des territoires parfois laissés en déshérence. Cela nécessite une vraie stratégie de séduction. Et nous verrons, à travers des retours d'expérience, que ce bond vers l'extérieur n'est pas le seul fruit d'une pandémie mais que le télétravail y joue un rôle central.

Intervenants :

- Jean Pouly – Expert en économie numérique, Université Lyon
- Gilles Berhault - Délégué général – Fondation des transitions
- Audrey Fievet – Animatrice réseau Soho Solo Gers, facilitatrice et développeuse de synergies, ambassadrice du territoire – Gers Développement

10h00-10h30 - Forum 1

Atelier Poly

Poly, des solutions de bout en bout : conçues pour des connexions à dimension humaine.

De nombreux collaborateurs travaillent désormais depuis chez eux, mais grâce à Poly, ils sont aussi productifs à leur table de salon qu'au bureau. Nos micro-casques et caméras de visioconférence permettent une communication homogène et facilitent la connexion et la collaboration sans frontières. Profitez d'une expérience fluide à chaque réunion avec Microsoft Teams, Zoom ou toute autre solution collaborative. Notre façon de travailler et notre lieu de travail continueront de changer dans les années à venir. Cependant, notre besoin d'établir des liens entre nous restera le même.

Intervenant :

- Anthony Chevalier - Sales Manager - Poly (Plantronics + Polycom)

11h00-11h30

Atelier FIRPS

Vers un télétravail vertueux en termes de prévention des RPS / le télétravail bon pour la santé ou si...

Intervenants :

François Cochet - Président de la FIRPS et Directeur du cabinet Secafi

Éric Goata - Administrateur de la FIRPS et Directeur du cabinet Éléas

12h00-13h00

Conférence

Télétravail et organisation. De l'exception au cadre général : quels enjeux, quelles méthodes, quelles solutions pour le manager ?

« Nous mettons en place ce dispositif pour répondre à l'urgence *mais...* ». Ce *mais* sous-entend la volonté de celui qui le dit de faire comprendre à son interlocuteur qu'il ne doit pas croire en la pérennité de la mise en œuvre. Et pourtant, force est de constater qu'au lendemain de cette longue période d'exception, le télétravail est encore plus présent dans le corpus des outils de gestion du travail dont dispose l'entreprise.

11/12

CONTACTS MÉDIAS
Agence COROMANDEL

Alexandra Langlois
T 06 62 88 36 90
a.langlois@coromandel-rp.fr

Jérôme Aubé
T 06 29 82 76 55
j.aube@coromandel-rp.fr

Un des enjeux est d'en évaluer les modalités d'usages en prenant en compte les dimensions humaines et organisationnelles. Mais quels sont ces outils ? Quelles méthodes et solutions sont disponibles pour le manager ? Cette table-ronde sera l'occasion de rappeler les enjeux et de critiquer les différentes options.

Intervenants :

- Charles-Henri Besseyre des Horts – Professeur émérite HEC Paris – Président AGRH
- Nelly Magre – Coach et consultante en RH
- Émilie Bos – Experte Solutions RH - GROUPE UP – Représentante Lab RH

11h45-12h30

Conférence

Plateformes numériques et télétravail : pour quelle souveraineté de « nos données » ?

L'urgence de mettre en place le télétravail nous a permis de découvrir et de faire usage de nombreux outils que sont les plateformes numériques, aussi bien pour un usage professionnel que personnel. L'augmentation des attaques dites de *Phishing* pose la question de la captation de nos données par un tiers malveillant, du fait bien souvent de l'usage de matériel peu ou mal « outillés » en termes de sécurité.

L'usage des plateformes numériques pose d'autres interrogations. Notamment celle de la souveraineté de nos données numériques, de leur stockage et de leur utilisation grâce à un « J'accepte » trop rapidement et facilement obtenu. « Pas de souveraineté nationale sans souveraineté numérique » déclarait Pierre Bellanger au moment de la création du Conseil national du numérique. Mais sans aller à l'échelle de la nation, entreprises et télétravailleurs, via les plateformes numériques, se retrouvent exposés à ces cyberconflits, et autres débats entre autonomie numérique, souveraineté et protectionnisme...

Intervenants :

- Rayna Stamboliyska – VP Governance & Public Affairs - YESWEHACK - Représentante CLUSIF
- Jawaher Allala – CEO - Systnaps - Représentante TECH IN France

13h15-13h45

Atelier ARACT

« Les essentiels Télétravail » : le nouveau jeu de sensibilisation du réseau Anact-Aract

Que vous souhaitiez mettre en place le télétravail, améliorer les pratiques existantes ou encore tirer les enseignements du télétravail exceptionnel, le jeu de cartes « Les essentiels Télétravail » est un outil original pour nourrir vos séances de travail préparatoires.

Comités de projet paritaires, groupes de managers inter-services ou réunions avec les collaborateurs... l'outil conçu par le réseau Anact-Aract est le support idéal pour initier les échanges et la concertation et identifier concrètement les points à traiter. Présentation et mise en scène à découvrir dans cet atelier, animé par l'Aract Auvergne – Rhône-Alpes.

Intervenant : Damien Granier – Site de Clermont-Ferrand – Aract Auvergne Rhône-Alpes

14h00-15h00

Conférence

Sécurisation des systèmes d'information : l'exception n'est pas la règle ! matériels, réseaux, management. Usages et bonnes pratiques

Nous le savons, le risque zéro n'existe pas ! Et tout système peut comporter une faille ou une faiblesse suffisante pour être mis à mal pour un tiers malveillant. La connexion à distance du télétravailleur et le déploiement dans la durée de cette pratique augmentent, pour l'entreprise, un risque considérable à l'intégrité et la sécurité de ses systèmes et infrastructures numériques.

Sensibilisation, usages et bonnes pratiques existent et doivent être mis en place à tous les niveaux de l'organisation de l'entreprise, et les managers, comme les services DSI, DRH jouent déjà un rôle primordial dans cette nécessité pédagogique.

Le caractère soudain et exceptionnel que nous avons vécu avec l'arrivée de la pandémie sanitaire et ses conséquences peut être aussi une formidable opportunité pour les entreprises de repenser leurs infrastructures et gestion de flux numériques. Expertises et retours d'expérience apporteront des éléments de réponses.

13/12

Intervenants :

- Bernard Debauche – Chief Product and Marketing - SYSTANCIA
- Emmanuel Petit – Directeur conseil Services – CGI Business Consulting - CGI FRANCE SAS Services du Numérique - Représentant SYNTEC NUMERIQUE
- Olivier Morel – Deputy General Manager - ILEX International - Représentant CLUSIF
- Cyrille Elsen – CIO – Serenicity, Représentant CESIN

14h00-14h45

Conférence

Espaces de travail : bureaux, tiers lieux, co-working, espaces privés. Quelles options pour quels usages ?

Faut-il réinventer la vie et surtout le lieu du travail à l'ère post-Covid ? Nombreuses études et interviews interrogent petites et grandes entreprises sur leurs options. Il s'agit, pour nous, de repenser nos modalités de travail au regard des enjeux ponctuels liés aux crises sanitaires – et qui ont joué un rôle de révélateurs voire d'accélérateurs – ou plus larges (écologique, économique). La vie de bureau devient le centre des interrogations d'autant que depuis plusieurs années, ont émergé des alternatives au traditionnel bureau. Ces options, en quelques années, ont trouvé leur place aussi bien en zones urbaines, péri-urbaines que rurales. Mais cette hétérogénéité des espaces de travail pose de nombreuses questions et au premier chef : quel sera le bureau de demain ?

Intervenants :

- Susanne Rouzaud – Directrice Immobilier Territorial – ORANGE Sud Est - Représentante ADI
- Fanny Martin – Chef de projet développement - WALTER espace de co-working - Représentante TECH IN France
- Jérémie Bataille - Fondateur – FLEXJOB

16h45-17h30

Conférence

Le télétravail et l'international : une alternative organisationnelle à la mobilité géographique ?

Le télétravail fait consensus sur le plan international : gain de productivité, flexibilité et autonomie des organisations, réductions des temps et coûts environnementaux liés aux transports... Il a aussi ses revers : porosité des espaces professionnel-personnel, perte du lien social, risques psychosociaux, gestion des abus et des représentations sociales...

Une fois ces polarités entendues, le télétravail, par sa généralisation, peut- être une véritable opportunité dans la gestion de la mobilité géographique des collaborateurs qui ont des missions ponctuelles en dehors de leur territoire. Quelles sont les nécessités pour mettre en place des dispositifs transnationaux ? Quels sont les enjeux et contraintes pour une entreprise ou institution qui a déjà une envergure internationale ? Est-il toujours nécessaire d'expatrier durant plusieurs années un collaborateur et sa famille dans un pays étranger ? En tout cas, le télétravail questionne le potentiel d'une évolution.

Intervenants :

- Fabienne Vilain - Présidente – ANDRH Rhône

